

Culture en mouvement

Pour une bibliothèque émancipatrice · 2

Stéphan Paquet



C.D.G.A.I.

Groupe & Société
Publication pédagogique d'éducation permanente

Pour une bibliothèque émancipatrice · 2

Stephan Paquet

Collection : *Culture en mouvement* - CDGAI 2019

Conception et coordination des publications : Marie-Anne Muyshondt

Accompagnement de la recherche : Marie-Anne Muyshondt

Design et mise en page : Alain Muyshondt

Éditeur responsable : CDGAI asbl, Parc Scientifique du Sart Tilman, Rue Bois St-Jean, n°9, 4102 Seraing, Belgique

ISBN : 978-2-39024-133-1

Le Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle (C.D.G.A.I.)

Le C.D.G.A.I. est une A.S.B.L. pluraliste d'Éducation permanente reconnue et subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région wallonne. Il a été créé en 1972, au sein du Service de Psychologie Sociale de l'Université de Liège afin de promouvoir l'action, la formation et la pédagogie par le groupe ainsi que l'analyse scientifique des processus et des techniques d'animation de groupes.

En instituant un éventail de formations accessibles à tout·e adulte intéressé·e, son fondateur, Pierre De Visscher, entendait intégrer une approche originale, de niveau universitaire, à la vie sociale.

La dénomination choisie insiste sur trois dimensions :

- *Centre* : lieu de rassemblement et d'échange, pôle d'attraction.
- *Dynamique des groupes* : discipline scientifique et mode d'activités privilégiant l'action du groupe restreint, conçu comme une totalité dynamique, un champ de forces au sein duquel se produisent des phénomènes différents des processus psychologiques individuels.
- *Analyse institutionnelle* : souci d'appliquer l'analyse psychosociale aux processus institutionnels traversant les formations sociales : groupes et mouvements sociaux, collectivités, organisations.

Outre un *programme d'activités de formation* ayant lieu dans ses locaux dont une formation longue à l'animation de groupes, le C.D.G.A.I. *répond à des demandes* d'associations et d'organisations publiques et privées afin d'y effectuer interventions, animations, formations et accompagnements, dans et par l'action sur les groupes restreints. Il publie aussi des *livrets pédagogiques* liant « Groupe et Société ». Enfin, son *Centre de documentation* met à disposition du public livres, revues et outils pédagogiques.

La convergence entre la démarche véhiculée par l'Éducation permanente et celle du C.D.G.A.I. est manifeste : contribuer à la formation du citoyen critique, actif et responsable en vue de forger une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

A cette fin de changement social, dans les champs d'action développés, proposer des savoirs, ouvrir à la poursuite de la réflexion (principe de non-clôture), s'abstenir de dire à autrui ce qu'il doit penser, être ou faire (principe de non-substitution) sont, parmi d'autres, autant de ferments qui portent l'association.

Les publications pédagogiques

Dans cette perspective de science-action psycho-sociale, le C.D.G.A.I. invite des acteurs et actrices de terrain à prendre la plume et à exposer, transmettre et partager leurs expériences, perceptions et connaissances des réalités sociales qui sont les leurs ouvrant ainsi des pistes de réflexions à leurs propos.

Au public lecteur, les livrets pédagogiques ainsi conçus, dévoilent des pans de réalités sociales obscurs jusque-là, ou en élargissent la perception ou encore l'affinent en vue de stimuler et mobiliser la curiosité, la réflexion, l'esprit critique et l'action.

Chacune de nos quatre collections – *Travail en action*, *Culture en mouvement*, *Mobilisations sociales*, *Méthodologie* – en présentant des échanges de regards et de savoirs, a pour finalité de contribuer à poser les jalons d'une société plus humaine et plus reliante que celle qui domine actuellement.

La collection *Travail en action*

Champ hautement investi aussi bien au niveau sociétal qu'institutionnel, organisationnel, groupal et individuel, le travail, ou notre absence de travail, s'impose dans l'environnement comme une manière de nous définir, de structurer nos vies, notre temps, nos espaces.

Il peut être source d'emprisonnement mental et physique ou terrain propice à l'épanouissement et à l'émancipation.

Ces publications proposent une analyse critique du travail notamment sous le prisme de la souffrance qui peut en résulter. Tout en dénonçant des mécanismes structurels qui produisent cet état, elles convoquent également des grilles de lecture reposant sur l'expérience vécue ou perçue et enrichie de leurs connaissances, par des acteurs et actrices des secteurs sociaux, de la santé et de l'économie sociale, dans l'intention d'initier ou de renforcer des issues et des pistes possibles.

La collection *Culture en mouvement*

Coiffant ce monde inégalitaire et modélisé par des standards de production et de consommation de masse, émergent des initiatives individuelles, groupales ou collectives comme en témoignent les livrets de cette collection.

Identité et récit, narration, rencontres multiculturelles, problématique de la création culturelle, atelier d'écriture, identité en création, dimension politique de la musique, sentiment d'appartenance, slam, radios associatives, partenariats, graffiti et *Street Art*, Arts urbains, langues maternelles... sont autant de thèmes portés par des intervenants où affluent souvent,

en filigrane du texte, l'implication, l'investissement voire la passion qui les habitent.

Ces thèmes se révèlent comme étant autant d'exceptions qui bousculent et tentent de faire basculer les offres dictées par les lois du marché.

La collection *Mobilisations sociales*

Débusquer manipulations, assujettissements, aliénations, discriminations, déterminations, pressions sociales possibles : tel est notamment le propos des thèmes abordés par cette collection ; s'y côtoient des illustrations éclairantes de modes de fonctionnement qui semblent tellement évidents, aller de soi, que leur portée, leur effet, leur impact en deviennent invisibles à nos yeux.

Les regards avisés et critiques posés par les auteur-e-s que ce soit relativement à l'emprise, l'engagement, le genre, le complot, la propagande, l'exclusion... cherchent à déconstruire des schémas que nous avons tendance à véhiculer, bien malgré nous. Ils nous ouvrent à plus de clairvoyance, de lucidité, affûtent nos capacités de perception et d'analyse critique et revigorent notre élan dans l'action.

La collection *Méthodologie*

Les publications de cette collection abordent prioritairement les pratiques professionnelles d'animateurs et de formateurs de l'Éducation permanente.

En exposant leur approche et en précisant leurs avantages et leurs limites, les auteur-e-s nous livrent là soit leur propre recherche exploratoire et créative et l'outil qui en jaillit, soit la synthèse de méthodes héritées dont ils usent, soit la découverte ou la redécouverte de principes et méthodes d'action innovantes sur lesquelles se fondent les mouvements alternatifs actuels.

Ce panel élargit notre connaissance et notre compréhension critique des pratiques ; il nous incite et nous convie à aller de l'avant !

Intentions de ce livret

- Par le récit de dix années d'évolution de pratiques culturelles dans les bibliothèques du réseau de la Ville de Liège, présenter l'évolution de leurs publics, de leurs partenaires, de leurs activités. Aux travers de différentes illustrations – comme l'intégration d'écrivain·e·s public·que·s dans les bibliothèques, la mise en place d'ateliers d'écriture avec des non francophones ou de lectures à voix haute... –, examiner ce processus de passage de la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle .
- Explorer comment, par l'adoption d'un nouveau décret, ces bibliothèques ont été amenées à passer d'une pratique de prêt de livres à une pratique de médiation culturelle.
- Aborder les perspectives qui se dessinent quant à l'accès aux droits culturels et à la participation citoyenne des personnes éloignées de la lecture grâce aux bibliothèques publiques, lieux de médiation.

Publics visés

Ce livrets s'adresse :

- aux acteur·rice·s du monde des bibliothèques publiques et du secteur socio-culturel,
- à tout·e acteur·rice associatif ou institutionnel qui souhaiterait s'engager dans un processus durable d'éducation permanente et de participation citoyenne avec des bibliothèques,
- aux futur·e·s bibliothécaires ou animateur·rice·s ainsi qu'à leurs enseignant·e·s,
- à toute personne curieuse du travail socioculturel réalisé en bibliothèque.



Table des matières

1. Introduction (p. 11)

Souvenir 1: La semaine de la langue française en fête

2. Démocratisation de la culture et démocratie culturelle (p. 15)

3. Dix ans de cheminement vers la démocratie culturelle (p. 19)

4. Un pas plus loin: de la participation citoyenne en bibliothèque? (p. 23)

Souvenir 2: La clôture de la Signalothèque dans le quartier de Saint-Léonard

5. Analyse du processus (p. 29)

Souvenir 3: Les ateliers d'écriture à la Voix des Sans-Papiers de Liège et la lecture-spectacle « Je rêvais de manger des croissants le dimanche »

6. Alpinisme et travail social (p. 37)

Souvenir 4: L'anecdote de la facture

7. Conclusion (p. 41)

Souvenir 5: La classe lecture à Droixhe

Notes (p. 45)

Bibliographie (p. 47)

En préambule à ce livret, je tiens particulièrement à remercier chacune des personnes qui se reconnaîtront : partenaires, bibliothécaires, animateur·rice·s, formateur·rice·s, écrivain·e·s public·que·s, collègues du PAC et de la Ville de Liège, sans qui la réalisation de tous les projets relatés ici n'aurait jamais été possible.

Introduction

« Lorsque l'on manque d'écoles et de bibliothèques, il est rare que l'on puisse bénéficier de la liberté. À tous les niveaux, ces institutions et la pratique de la recherche active sont seules à même de préserver de l'esclavage de l'image, de la publicité, des schémas et des slogans. »

(Deprez, 1966, pp. 378-394)

Souvenir 1 : La semaine de La Langue française en fête

Cela se passe le 21 mars 2019 à la Salle des Fêtes de Droixhe, à Liège. Cette salle était remplie d'un joyeux brassage de personnes d'âges, de genres, de nationalités, d'origines, de religions, de langues différents. Projetés de chaque côté de la scène : le nom des associations participantes, celui des actrices et acteurs amateurs, le titre des spectacles. Sur scène, des hommes et des femmes dont le principal point commun est de ne pas avoir le français pour langue maternelle. Mais toutes et tous s'expriment en français ; ils et elles font face au public. Certaines fières, certains hésitants. Ils-Elles nous parlent de leurs espoirs, de leurs peurs, de situations d'injustice qu'ils-elles ont vécu-e-s, de ce qu'ils-elles veulent pour plus de justice... Ils-Elles évoquent la difficulté de s'orienter dans une ville que l'on ne connaît pas et dont on ne parle pas la langue, des discriminations dans les transports en commun, la difficulté d'être migrant-e-s... Cela prend des formes variées : poésie, chants, dialogues théâtralisés, témoignages, revendications. Les saynètes sont brèves, percutantes, parlent de réalités que parfois nous préférierions ignorer et surtout nous poussent à réfléchir sur ce que vivent ces personnes que nous appelons pudiquement : « éloignées de la lecture et de l'écriture ». D'autres groupes prennent également la parole ; des étudiant-e-s assistant-e-s sociaux-ales viennent nous parler de ce qui les révolte, de leurs espoirs pour l'avenir. À la fin de ce spectacle de qualité, les spectateur-ric-e-s et les participant-e-s se retrouvent pour partager des boissons, des sandwiches, des impressions.

Cet événement n'était pas organisé par un centre culturel, un centre pour l'intégration des personnes étrangères ou une association de français langue étrangère comme on pourrait s'y attendre, mais par le Réseau liégeois des bibliothèques publiques. Pourquoi lui ? Qu'est-ce qui lui a permis de développer ce type d'actions ? Est-ce que ce genre d'événements, de publics fait partie de ses missions ?

Avant d'entrer dans le vif du sujet, voici quelques mots pour me présenter : en 2009, après des études en philosophie et un parcours professionnel entre l'édition et l'encadrement de personnes handicapées, j'ai été engagé comme animateur-coordonateur du projet Espace Écrivain public à la Régionale Présence et Action Culturelles (PAC)¹ de Liège. Avec ma collègue, nous avons pour mission d'organiser des formations (écrivains publics, animation d'ateliers d'écriture, etc.), de développer les permanences ou les animations, mais aussi de nouer des collaborations. Je m'y suis consacré pendant une dizaine d'années, avant d'être engagé par le Réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Liège, pour lequel je travaille aujourd'hui dans des quartiers dits précarisés.

Au moment de mon arrivée au PAC, il n'y avait qu'un nombre limité de partenariats entre les associations socioculturelles et les bibliothèques. Lors de la mise en place des premières permanences dans les bibliothèques, nous entendions fréquemment : « Des écrivains publics, dans des bibliothèques ? Quelle drôle d'idée ! Les gens qui ne savent pas lire ne pousseront pas la porte... » Et pourtant cela a fonctionné, d'abord dans les bibliothèques Chiroux et de Droixhe, ensuite dans d'autres bibliothèques de la Ville, puis en Fédération Wallonie-Bruxelles. Si nous avons commencé uniquement par des permanences d'aide à la rédaction de courriers, nous avons proposé ensuite des ateliers d'écriture, des lectures à voix haute et même des formations sur l'éducation permanente afin de former et sensibiliser les bibliothécaires à ces différentes activités. D'autres types d'associations (d'alphabétisation ou de français langue étrangère, d'insertion sociale, des maisons de jeunes, de l'ONE, etc.) ont également noué des partenariats avec les bibliothèques qui, à cette époque, pouvaient sembler fermées aux collaborations ou à d'autres pratiques.

Par la suite, j'ai été invité à intégrer le Conseil des bibliothèques publiques², ce qui m'a permis d'appréhender la vie du secteur selon un autre point de vue et d'élargir mon champ de connaissance et de compréhension des bibliothèques. Et finalement, en 2018, j'ai rejoint le Réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Liège afin de gérer « J'écris dans la ville », volet culturel du projet Interreg « N-Power »³ qui souhaite renouveler les pratiques participatives des pouvoirs publics et dont nous parlerons plus loin.

Présentation du livret

Dans ce texte, nous tenterons d'explorer le cheminement effectué par les bibliothèques publiques, et plus particulièrement par celles du Réseau de la Ville du Liège. Il les a menées d'un rôle traditionnel d'organisme de prêt de livres, de mise à disposition de la culture, à celui d'acteur de proximité promouvant un travail d'accès aux droits culturels de tous les types de citoyennes et de citoyens et allant même jusqu'à lancer des expérimentations vers des processus de participation à la vie de nos quartiers. Nous sommes désormais loin du cliché de la bibliothèque, pensée et perçue comme un temple du livre, centré sur le prêt. L'objectif de ce livret est de parcourir dix ans d'évolution de pratiques professionnelles, de travail des bibliothécaires et des animateur·rice·s, mais aussi des pouvoirs publics, pour arriver à réaliser ce passage d'un rôle de démocratisation de la culture à un rôle de démocratie culturelle. Nous l'éclairerons de quelques souvenirs, plus ou moins récents, qui illustrent des pratiques qui m'ont particulièrement marqué, parmi lesquelles l'impact, les résultats produits par des actions de participation citoyenne. Nous essayerons également d'identifier les fondements de ces changements mais aussi les leviers que les différent·e·s intervenant·e·s ont activés afin d'y parvenir et les freins qu'ils·elles ont pu rencontrer. Nous envisagerons enfin des actions plus expérimentales de participation citoyenne par les pratiques culturelles actuellement en cours dans des bibliothèques.

Cette publication s'adresse tant aux acteur·rice·s du monde des bibliothèques et de l'éducation permanente qu'à tout·e acteur·rice associatif ou institutionnel qui souhaiterait s'engager dans un processus de participation citoyenne. Elle concerne, en outre, les personnes désireuses d'initier des partenariats avec les bibliothèques et mieux comprendre leurs réalités ainsi que celles curieuses de savoir ce qu'est aujourd'hui le travail en bibliothèque, et en quoi ces institutions font désormais partie du monde socioculturel. Plus réflexif que théorique, ce témoignage présentera quelques projets expérimentés et vécus, des souvenirs marquants qui nous permettront de faire ressortir certains éléments qui nous semblent importants : des démarches d'éducation permanente, des actions de participation citoyenne, des partenariats possibles, etc. Il donnera par ailleurs des clés afin de mieux comprendre le contexte idéologique et institutionnel qui encadre cette mutation de la Lecture Publique.

Si ce livret se concentre essentiellement sur la partie « animation » du travail des bibliothèques, il ne nie pas pour autant ses autres aspects : conservation, catalogage, médiation culturelle et numérique, prêt, constitution et mise à disposition des collections, etc. Ces derniers points relevant moins de notre expérience, nous laisserons à d'autres le soin de les aborder⁴.

Démocratisation de la culture et démocratie culturelle

Démocratisation de la culture et démocratie culturelle sont deux concepts importants pour nous aider à mieux appréhender la vie des institutions culturelles, et *a fortiori* des bibliothèques. Ils sont un axe qui a fort longtemps servi à classer de manière un peu rigide les différents types d'acteurs de la culture. De plus, ils nous semblent être au cœur du trajet effectué au cours des années. Mieux les comprendre et les distinguer permettra, nous l'espérons, d'apporter un éclairage intéressant sur la relation qui existe entre les bibliothèques et les autres associations du monde de la culture.

Lors de mes premiers pas dans le domaine socioculturel, certains travailleurs ou formateurs du secteur de l'éducation permanente établissaient une nette distinction entre démocratisation de la culture et démocratie culturelle. Comme acteurs et actrices de l'éducation permanente, nous devons avant tout pratiquer la démocratie culturelle, permettre aux personnes qui étaient soi-disant éloignées de «La Culture» de valoriser leurs propres «cultures». C'est dans cet objectif que nous avons organisé des ateliers d'écriture avec des primo-arrivants, des lectures à voix haute avec des sans-papiers, des récits de vie de sidérurgistes, etc. Des personnalités comme Frank Lepage⁵, par exemple, parlent de cette distinction entre les institutions qui sont du côté de la démocratie culturelle, de l'éducation populaire, et celles qui sont plus impliquées dans la démocratisation de la culture, la diffusion d'«œuvres». Les premières feraient émerger la culture chez les classes «défavorisées», donnant un accès à l'espace public à ceux qui en étaient exclus, alors que les secondes se contenteraient de mettre à disposition de ces mêmes classes les grandes «œuvres» de notre patrimoine culturel. Les différents organismes socio-culturels étaient dès lors classés d'un côté ou de l'autre de cette «barrière» prétendument étanche : l'éducation permanente placée du côté de la démocratie culturelle et les bibliothèques, les musées, les médiathèques, etc., du côté de la démocratisation.

Bien évidemment, ce classement ne résiste guère à l'expérience du terrain. J'ai assisté à des essais de mise en place de démocratie culturelle qui se sont révélés être une instrumentalisation des publics : la parole des participants étant le vernis que l'artiste mettait sur son travail. En revanche, il existe de magnifiques exemples, sur lesquels nous reviendrons, où la démocratisation me semble avoir débouché sur une émancipation de ces mêmes publics.

La question du vocabulaire nous semble ici cruciale. Ces deux dénominations lourdes de sens sur la vie des institutions et permettant des jugements de valeur, voire des anathèmes, nécessitent à tout le moins d'être clairement définies et contextualisées.

La démocratisation de la culture se concentre sur « le fait d'"amener" les publics vers les trésors culturels de leur pays, non pas appréhendés par la formation de leurs goûts mais légitimés par l'expertise des spécialistes. » (Zask, 2016, pp. 40-47) En gros, il s'agit de mettre l'art à la portée des masses. La démocratie culturelle, quant à elle, « prend comme principe et pense en termes d'égalité, de confiance en la capacité du plus grand nombre ; ce qui modifie le rapport au savoir et place au centre le rapport au pouvoir, le savoir démocratique étant finalement relatif et davantage une conséquence de l'expérience plus ou moins heureuse de l'exercice du pouvoir "sur", du pouvoir "de" et du pouvoir "avec". Dans cette posture, l'égalité est première. Au plan culturel, les populations sont appréhendées en termes de potentiel et non en termes de manque. Et les diverses communautés comme apports et enrichissements. » (Nossent, 2008, p. 3)

Si l'on s'en tient à un *distinguo* simpliste entre ces deux visions de la culture, les bibliothèques seront assez logiquement placées du côté de la démocratisation. Même le *Décret du 28 février 1978 organisant le Service public de la Lecture* le postule. Il considère que la raison de vivre des bibliothèques est de « posséder (...) des collections de caractère encyclopédique, tenues à jour par des accroissements et des élagages réguliers, représentatives des besoins culturels contemporains et marquant bien le caractère public de l'institution » et d' « être accessibles à tous et avoir un nombre minimal de lecteurs (...) proportionnel à la population à desservir. » (*Décret 1978, Art. 4*) Le *Décret de 1978* est d'ailleurs un texte qui organise essentiellement les conditions matérielles

des bibliothèques : le personnel, les locaux, l'implantation géographique, les collections, le nombre de lecteurs, l'inspection, etc. Il est à noter que ce décret a eu un impact durable sur la vie des bibliothèques en Belgique francophone, vu qu'il organisa pendant trente ans leur fonctionnement, même, précisons-le, s'il fut modifié à plusieurs reprises et de manière importante en 1991.

Le *Décret du 30 avril 2009* viendra « révolutionner » – pour reprendre l'expression de Jean-François Füg dans son article *La lecture publique en Belgique francophone*. À la croisée des chemins – cette vision en intégrant une dimension absente chez son prédécesseur : la médiation culturelle. Remarquons qu'à lui seul, le changement de l'intitulé est porteur de sens étant donné le passage d'un décret « organisant le Service public de la Lecture » à un décret « relatif au développement des pratiques de lecture ». Là où les bibliothécaires de 1978 mettaient « à disposition » de leurs publics leurs « collections », ceux de 2009 doivent avoir pour objectif « de développer et de favoriser : des actions de médiation entre ces ressources et la population ainsi que le développement, sous toutes formes possibles, de rencontres, d'échanges visant l'intégration des pratiques individuelles de lecture dans des pratiques collectives, qui permettent tant la détente et le plaisir que la communication et favorisent la créativité et la participation à la vie culturelle. » (*Décret 2009*, Art. 1 §2) Deux dimensions importantes apparaissent dans ce décret : les pratiques collectives et la participation culturelle. La lecture n'est plus seulement vue comme une pratique solitaire dans une visée de plaisir ou de formation continuée, elle devient un moyen de rencontre, d'échange, de participation culturelle. Si l'on ajoute que la démarche des bibliothèques doit s'inscrire « dans une perspective d'éducation permanente et d'émancipation culturelle et sociale à laquelle toute personne doit pouvoir prétendre individuellement ou collectivement » (*Décret 2009*, Art. 1 §4), on peut même parler de participation citoyenne et d'émancipation collective. En d'autres mots, l'éducation permanente renvoie à : « Toute démarche visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle. » (*Décret 2009*, Art. 2 §12)

Et c'est pour cela que, dans le cadre de certaines parties de leur activité, les bibliothèques vont trouver des alliés naturels chez les acteurs de l'éducation permanente. Et donc que le *distinguo* entre démocratisation de la culture et démocratie culturelle va petit à petit s'effacer. Des partenariats vont se nouer, des pratiques vont s'échanger, des formations vont se donner. Et c'est toute la partie « animation » ainsi que le contact avec les « publics éloignés de la lecture » qui vont s'en trouver modifiés. D'autres aspects, notamment ceux du travail bibliothéconomique et de la mise en valeur des collections, seront également influencés par ce nouveau décret ; ils sont abordés de manière plus approfondie dans le livret *Pour une bibliothèque émancipatrice* d'Annelore Eloy (2019).

Dans le chapitre suivant, nous allons nous centrer sur le volet des animations dans les bibliothèques et voir comment, au cours de dix ans de partenariats auxquels j'ai participé en tant que travailleur de PAC, les pratiques des uns et des autres ont interagi pour faire évoluer la vision de la démocratie culturelle en bibliothèque.

Dix ans de cheminement vers la démocratie culturelle

En avril 2009, époque où je l'intégrai, le Réseau liégeois des écrivains publics se développait depuis une dizaine d'années, particulièrement en termes de permanences (aide à la rédaction de courriers) et d'animations (essentiellement d'ateliers d'écriture ou de lectures à voix haute). Il existait des lieux dans lesquels les écrivains publics étaient implantés (associations d'alphabétisation, prisons, relais de l'emploi, etc.). Et des ateliers d'écriture étaient organisés chez différents partenaires des mêmes secteurs. Une troupe d'écrivains publics, comédiens amateurs, avait par ailleurs créé des saynètes pour faire connaître la fonction.

Les premiers contacts avec des bibliothèques étaient déjà établis, notamment avec la Bibliothèque Chiroux - Province de Liège. Outre la présence d'un écrivain public, mes collègues y avaient organisé des ateliers d'écriture dans le cadre de différents événements. À peu près à la même époque, les premiers liens ont été noués avec les bibliothèques locales de la Ville de Liège, et plus particulièrement celle de Bressoux-Droixhe. Située dans un des quartiers les plus précarisés de la ville, elle a été parmi les premières à développer des partenariats avec des associations dans le but d'amener, en leurs murs, les publics éloignés de la lecture. Elle fut une des bibliothèques publiques du Réseau liégeois à participer à un projet soutenu par le Fonds Social Européen, d'auto-apprentissage du français à l'aide de programmes informatiques. Elle travaillait régulièrement avec une Asbl, également partenaire de PAC, La Bobine, qui alphabétisait en français (dans une démarche d'éducation permanente mais aussi d'insertion socioprofessionnelle) des femmes d'origine étrangère⁶. Nous avons installé des permanences d'écrivains publics à la bibliothèque du quartier et à La Bobine, et avons animé plusieurs ateliers d'écriture avec des femmes non francophones, soit à la bibliothèque, soit au sein de cette ASBL. Les résultats étaient systématiquement remis aux participantes et certains étaient publiés et diffusés à petite échelle.

Le *Décret de la Lecture publique* a été voté en 2009 mais ses *Arrêtés d'application* ne sont sortis qu'en 2011. Durant la période

de transition, des dispositifs ont été mis en place pour préparer l'arrivée de ce nouveau décret, notamment sous forme de subsides pour des plans pluriannuels de développement de la lecture.

Plusieurs autres partenariats se sont alors développés entre des bibliothèques et des associations. C'est durant cette période que nous avons commencé à travailler de plus en plus avec les bibliothèques. Comme les permanences d'écrivains publics (bien que n'étant pas à proprement parler de l'éducation permanente) nous avaient permis d'établir les premiers contacts, il a été plus facile, par la suite, de les concrétiser avec des activités à plus long terme comme des ateliers d'écriture, des lectures à voix haute, des expositions, etc.

Un autre élément important dans la formation de ces partenariats a été la participation à des activités « supra-communales ». Certains opérateurs ont organisé des actions à plus large échelle qui rassemblaient à la fois des bibliothécaires et différents types d'acteurs socioculturels : des associations d'éducation permanente, des centres culturels, des opérateurs alpha-FLE, des écoles de devoir, etc. Parmi ces actions mêlant des bibliothèques de différents réseaux et d'autres opérateurs, « Aux livres, citoyens! » (ALC) nous semble particulièrement éclairante. ALC a été mis en place en 2006 par le Centre d'Action laïque de la Province de Liège et avait lieu tous les deux ans, avant de s'arrêter en 2018. « Aux livres, citoyens! » était défini ainsi : « un dispositif d'actions citoyennes autour des livres, de la lecture et de l'écriture qui s'étend sur la Province de Liège. Ce dispositif traite d'enjeux de société et vise différents publics, portant une attention particulière aux publics éloignés de la lecture. »⁷ L'Espace Écrivain public y a participé à plusieurs reprises, ce qui nous a permis de mieux connaître les bibliothèques et les bibliothécaires mais aussi de nouer des partenariats avec plusieurs d'entre eux. Les écrivains publics y sont principalement intervenus comme animateurs d'ateliers d'écriture, ainsi que pour des lectures à voix haute. Je retiens principalement de nos participations, les réunions rassemblant tous les intervenants lors desquelles nous apprenions à mieux nous connaître et échangeons des idées pour mettre en place les différentes activités. C'est en marge de ces "grands-messes" que des rendez-vous avec de nouveaux partenaires ont été pris et que des animations pour d'autres activités ont été décidées.

Dans les paragraphes précédents, j'ai beaucoup parlé d'institutions, de décrets, de décisions politiques, mais cela ne doit pas nous faire oublier le point commun de notre travail, à tous et toutes : l'humain (que nous l'appelons lecteur, participant, stagiaire, bénéficiaire...). Et, de ce fait, le contact interpersonnel, la rencontre, le travail avec des partenaires « individus », et pas seulement des partenaires « institutions », est essentiel à nos métiers.

Peu à peu, les contacts se sont développés et renforcés. D'une part les permanences et les ateliers se sont multipliés dans les bibliothèques, d'autre part plusieurs membres de PAC et du Réseau des écrivains publics ont été sollicités pour participer à des Conseils de développement de la lecture (CDL) – organes rassemblant différents types d'usagers et de partenaires d'une bibliothèque afin de l'aider dans la réalisation de ses activités. Pour ma part, outre ma participation au CDL du Réseau des bibliothèques de Seraing, j'ai siégé au Conseil des bibliothèques publiques. Cette instance a pour mission de rendre des avis au Ministre de la Culture sur les politiques de lecture publique en Fédération Wallonie-Bruxelles et de s'assurer que les activités mises en place par les bibliothèques demandant leur agrément correspondent bien aux attentes du *Décret*. Ces présences institutionnelles ont permis de développer une connaissance plus large des bibliothèques, de leurs réalités et de leurs impératifs, mais aussi d'ouvrir des portes, notamment lorsque nous avons voulu sortir de notre territoire liégeois pour étendre le Réseau des écrivains publics. À ces occasions, nous avons souvent reçu un bon accueil de la part des bibliothèques qui tantôt mettaient des locaux à notre disposition, tantôt permettaient à des bibliothécaires de suivre les formations que nous organisons pour devenir ensuite écrivains publics ou animateurs d'ateliers d'écriture dans le cadre de leurs fonctions.

Tout en étant ancrés dans le secteur de l'éducation permanente, nous avons appris à mieux connaître les réalités des bibliothèques, ce qui me paraît être une des clés de la réussite de ces partenariats. À plusieurs reprises, elles nous ont d'ailleurs invités à animer des formations à l'intention du personnel afin de leur permettre de mieux appréhender l'éducation permanente ou de s'initier à l'animation d'ateliers d'écriture et à la lecture à voix haute. Ces échanges mutuels ont constitué une grande avancée pour les différents partenaires.

Il me semble également intéressant d'évoquer le partenariat noué dans le cadre de la « Semaine de la langue française et de la Francophonie »⁸ organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. En 2007, la Ville de Liège participa à l'opération de « La Langue française en fête » et devint « Ville des Mots ». De nombreuses activités, auxquelles prirent part déjà à l'époque, les écrivains publics, eurent alors lieux en plusieurs endroits de la Ville. Du fait de cet engagement, les bibliothèques de la Ville purent réaliser, et réalisent encore, des activités dans le cadre de la semaine de « La Langue française en fête ». En 2013, un partenariat a débuté avec l'Espace Écrivain public de PAC Liège afin de mettre en place des ateliers d'écriture dans les bibliothèques avec des groupes d'apprenants en français langue étrangère, les écrivains publics formés à l'animation d'ateliers d'écriture se chargeant de ces derniers.

Cette opportunité a permis aux différents partenaires de travailler de manière très intéressante et parfois très novatrice sur d'autres formes d'apprentissage que ce qui se pratiquait alors dans les associations d'alphabétisation ou de FLE. Nous avons notamment expérimenté des ateliers d'écriture poétique⁹ lors desquels des personnes suivant des cours d'alphabétisation chez Lire et Écrire ont pu se rendre compte que le langage poétique leur était accessible. Les textes produits lors de ces ateliers ont été édités par une maison d'édition de poésie. Ces recueils ainsi que ceux issus d'autres ateliers ont évidemment eu des effets plus que bénéfiques pour le développement de la confiance en soi des personnes en apprentissage d'une langue.

Et c'est ici que nous rejoignons notre introduction et les représentations mentionnées dans le cadre de la semaine de « La Langue française en fête » lors desquelles des personnes n'ayant pas habituellement la parole occupent le devant de la scène et partagent des productions culturelles qui leur sont propres. En d'autres termes, ces personnes participent réellement, nous semble-t-il, à la démocratie culturelle, et cela grâce à des démarches initiées par les bibliothèques, qui s'investissent désormais autant dans les animations que dans les activités dédiées à la démocratisation de la culture.

Un pas plus loin: de la participation citoyenne en bibliothèque?

Souvenir 2: La clôture de la Signalothèque dans le quartier de Saint-Léonard

Le vendredi 14 décembre 2018, il y avait du monde place Vivegnis, dans le quartier de Saint-Léonard à Liège. Ce soir-là, environ 250 personnes ont passé les portes du RAVI, les Résidences-Ateliers Vivegnis International, le projet de la Ville de Liège dédié à la création en arts contemporains. Depuis plusieurs années, le RAVI met à disposition d'artistes européen-ne-s des appartements et des ateliers pour expérimenter de nouvelles expériences dans le cadre de leur travail artistique. Et ce jour-là, nous fêtons la clôture de la résidence d'un collectif bruxellois de photographes et artistes de l'image, les Oiseaux Sans Tête. Ils venaient de passer trois mois à photographier les habitant-e-s et à collecter leurs idées et avis sur la possibilité d'une signalétique participative permettant de mettre en valeur les multiples initiatives du quartier.

Durant cette période, l'atelier avait été transformé en studio photographique dans lequel les visiteur-euse-s pouvaient se faire tirer le portrait. Ce soir-là, ce qui avait été réalisé durant les animations était exposé. Les artistes avaient rassemblé les photos des participant-e-s, les projets des futures réalisations ou encore les paroles des habitant-e-s donnant leur avis sur le quartier, ce qu'ils-elles y aiment, ce qu'ils-elles voudraient voir changer. Plusieurs participantes et participants des groupes de français langue étrangère, des enfants, des habitantes et des habitants, des artistes du quartier, mais aussi des représentant-e-s des associations partenaires, prenaient part à l'atelier, accompagné-e-s par la fanfare du quartier, ce qui ajoutait à l'ambiance bon enfant. D'autres artistes ou galeries d'exposition proches participaient également à l'événement pour le rendre encore plus vivant. On sentait ce soir-là que le quartier vivait, que ses habitant-e-s étaient fiers de ce qu'ils-elles avaient réalisé et de montrer au reste de la ville que, définitivement, à Saint-Léonard, ça bouge.

C'était la clôture d'un beau projet qui se poursuit encore, avec la volonté d'entamer quelque chose sur du long terme, pouvant être adapté dans d'autres quartiers. Mais c'était également le début d'une nouvelle aventure. Un pas dans l'inconnu. L'expérimentation d'un champ d'actions inédit pour les bibliothèques. Ce projet marque la volonté de continuer, d'aller plus loin dans les processus d'animation et de participation citoyenne, entrepris il y a plus de dix ans.

Tout ce qui précède s'est déroulé dans le cadre du projet « J'écris dans la ville » que je coordonne au sein du Service des bibliothèques de la Ville de Liège et que nous allons évoquer maintenant. Il s'agit d'un projet pilote faisant partie de N-Power (*Neighbourhood empowerment*) subsidié par le fonds Interreg de l'Union Européenne ainsi que par les pouvoirs publics des villes et régions partenaires comme la Wallonie, les provinces belges et néerlandaises du Brabant et la Nord-Westphalie (<https://www.n-powerinterreg.eu/>). Il a été proposé et est piloté par le LEMA¹⁰ (Local Environment Management and Analysis), un Centre de recherche de l'Université de Liège qui travaille sur des questions liées à l'environnement local et à l'urbanisme. Différentes villes de l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) – Liège, Seraing, Genk, Aachen, Heerlen, Eupen, Verviers – ainsi que des hautes écoles ou des universités – Zuyd Hogeschool, Universiteit Hasselt, Regionaal Instituut voor Samenlevingsopbouw Vlaams-Brabant – participent à ce projet. L'objectif de N-Power est d'« apporter un soutien aux "politiques novatrices de développement des quartiers" afin de permettre aux villes de l'EMR d'opérer une réintégration efficace de leurs quartiers et de leurs populations "en situation d'exclusion" dans le cadre d'un développement créatif, inclusif et durable. » (<https://www.interregemr.eu/projets/n-power-fr>) Et donc de développer l'*empowerment* – la mise en capacité, pour le dire en français – des habitant·e·s des quartiers précarisés. En d'autres termes, il s'agit d'expérimenter des méthodes de participation citoyenne novatrices pour l'aménagement des quartiers. Comment rendre les citoyens acteurs de leur quartier ? Comment leur permettre de participer à la création, la conception, la réalisation et l'entretien d'infrastructures ? N-Power est décliné en trois axes : les projets pilotes, qui expérimentent des méthodes de participation citoyenne, les formations pour le personnel des administrations et les mandataires communaux afin de faire "percoler" les expériences dans les pratiques administratives et enfin un volet sur la recherche de financements alternatifs.

« J'écris dans la ville », le projet pilote mené au sein des bibliothèques de Bressoux-Droixhe et de Saint-Léonard a la particularité de travailler à la valorisation de ces quartiers par des méthodes artistiques ou socioculturelles, tandis que la plupart des partenaires prévoient d'aménager des parcs publics (comme c'est le cas d'« Autour de l'Étang », un autre projet pilote de la Ville de Liège dans le cadre du dossier N-Power, qui prévoit des processus de participation citoyenne pour l'aménagement

du Parc de Droixhe). Les quartiers de Bressoux-Droixhe et de Saint-Léonard ont été choisis en raison de leur voisinage de part et d'autre de la Meuse, mais aussi de leur ressemblance en termes de profils socio-économique et socio-culturel. Ce sont des quartiers très multiculturels avec un indice socio-économique bas. Le quartier de Saint-Léonard a fait l'objet d'investissements conséquents de la Ville depuis plus de vingt ans et possède un des tissus associatifs les plus denses de Liège. Quant au quartier de Droixhe, il est en cours de transformation depuis plusieurs années, ce qui entraîne de nombreux chantiers, la démolition de tours de logements sociaux et le relogement d'une partie de leurs habitants. Une des idées de départ dans le choix de travailler sur ces deux quartiers était de s'inspirer de la dynamique citoyenne qui existe à Saint-Léonard pour essayer de l'adapter à Droixhe.

Le recul manque encore pour avoir une vue d'ensemble des résultats de N-power à ce jour, vu qu'il continuera encore jusqu'à 2021 et qu'il prendra d'autres formes dans le quartier de Droixhe. Nous relaterons donc simplement l'expérience « Signalothèque » menée à Saint-Léonard, d'octobre à décembre 2018.

Dans le quartier, à côté de la bibliothèque, se trouvent les Résidences - Ateliers Vivegnis International, ou RAVI¹¹, qui accueillent des artistes de tous pays, pour une durée de trois mois, afin de travailler au développement de leur pratique artistique. Ils ont également vocation à élargir leur public au-delà des amateurs d'art contemporain, et plus particulièrement à la population du quartier. Dans ce but, le RAVI a accepté de prendre en résidence, le collectif de photographes bruxellois, les Oiseaux Sans Tête¹² (OST) que leur proposait la bibliothèque. Leur mission était de vivre en immersion dans le quartier et de mettre en place un dispositif de consultation et de participation afin d'améliorer la visibilité de ses différentes initiatives. En effet, dans une étape précédente, différentes phases de consultation des habitantes et des habitants avait fait émerger cette demande.

Le concept mis en place a été intitulé « Signalothèque » et, comme dit plus haut, consistait en un studio photo de quartier dans lequel les habitant·e·s pouvaient venir se faire photographier. Ils·elles étaient également invité·e·s à remplir un questionnaire sur leur vision du quartier, les lieux qu'ils fréquentaient, les côtés agréables, les côtés moins agréables, les figures marquantes, etc. Plus de cinq cents personnes ont été photographiées, tant des particuliers que des membres

d'associations. Des ateliers et des animations ont eu lieu avec des publics d'enfants, d'apprenant·e·s en français, de jeunes et aussi des associations s'occupant de personnes handicapées ou avec des problèmes de santé mentale, la maison médicale et même la fanfare du quartier. Les photographies prises lors de ces ateliers étaient imprimées sur place et les participant·e·s pouvaient les emporter. Cet événement a été l'occasion d'initier des dynamiques (collaborations entre le RAVI et les galeries d'art du quartier) et des partenariats qui se poursuivent encore des mois plus tard (par exemple l'ASBL Revers, qui propose des activités culturelles et créatives à des personnes fragilisées ou en souffrance psychique, participe, une fois par mois, à des ateliers d'écriture organisés par la bibliothèque).

Les photographies et les réponses aux questionnaires ont été exploitées de différentes manières. Le Collectif OST a produit des affiches annonçant l'exposition pour la clôture de la résidence. Elle permettait de montrer ce qui existait déjà et ce qui était à venir. Les artistes ont par ailleurs réalisé des enseignes pour les bibliothèques de Droixhe et de Saint-Léonard, des cartes de Saint-Léonard reprenant toutes les photos et les lieux pointés par les participant·e·s ainsi qu'un panneau d'affichage libre. En effet, lors des différentes discussions, il est ressorti qu'il y avait beaucoup d'initiatives dans le quartier, mais peu de moyens de les faire connaître. Nous avons donc choisi de faire revivre les «panneaux d'expression libre» qui existaient dans certaines villes et qui consistent en des dispositifs d'affichage sur lesquels les organisateurs d'événements peuvent coller leurs affiches.

Tout cela a été l'occasion de consulter des habitant·e·s, de les faire participer à un diagnostic de leur quartier, de faire émerger des idées pour un meilleur vivre ensemble, de leur permettre de s'exprimer sur leur vécu et de s'appropriier leur lieu d'habitation. Ce fut l'opportunité d'essayer de nouvelles manières d'accroître la participation des habitant·e·s à la vie de leur quartier, tout en intégrant des pratiques artistiques à ce processus. Nous nous sommes ainsi rendu compte de l'importance du travail de proximité des bibliothèques. Elles sont des acteurs primordiaux du vivre ensemble dans un quartier et des partenaires importants à l'échelon local. Naturellement proches des services de proximité et des travailleurs de quartier, les bibliothèques peuvent aider à la médiation entre les publics variés qui les fréquentent et des opérateurs administratifs, associatifs ou culturels qu'ils ne

fréquenteraient pas naturellement. Le projet N-Power, même s'il en est encore à ses débuts au moment où j'écris ces lignes, nous encourage de plus en plus à plaider pour une collaboration accrue entre les différents services de l'administration, chargés de mener des actions ayant un impact sur le milieu de vie, pour une meilleure prise en compte des avis des citoyens.

Les bibliothèques tentent de s'adresser à un public qui n'est plus nécessairement intéressé par l'écrit, qu'il soit « lettré », comme les usagers historiques ou souhaitant améliorer la maîtrise de la langue, comme les apprenants FLE. Elles visent à être des lieux d'expression citoyenne, permettant au plus grand nombre de s'exprimer sur leur vie, celle de leur quartier, celle de leur ville. Elles peuvent également mettre à disposition de leurs publics des outils pour diffuser leurs paroles, que ce soit via des publications, des spectacles comme celui que nous évoquions au début de ce livret ou d'autres dispositifs artistiques via des partenariats. « J'écris dans la ville » peut donc à la fois être vu comme l'aboutissement de plus de dix ans de transition des bibliothèques vers la démocratie culturelle, mais également comme une nouvelle étape vers un processus encore plus abouti de prise en compte des citoyens. Mais cela prendra peut-être encore dix ans pour se réaliser...



Analyse de ce processus

Afin d'éclairer le processus que je viens de décrire, je vais utiliser un outil qui a souvent été présenté en formation d'écrivains publics. Il servait à analyser les différents aspects du projet dans lequel les participants et participantes souhaitaient s'engager. Cet outil est appelé « grille d'Ardoino » (1965). Cette méthode d'analyse d'une situation sociale insiste sur la « multiréférentialité » des niveaux d'intelligibilité. Elle distingue cinq niveaux : 1. le personnel, 2. l'interpersonnel, 3. le groupal, 4. l'organisationnel, 5. l'institutionnel. Un sixième niveau est inspiré de Touraine (1973) : l'idéologique. Cette grille permet une analyse globale d'une situation, d'un problème ou d'un projet. À son sujet, Ardoino précise qu'en ne se centrant que sur un seul niveau, on passe à côté de toute une série d'éclairages possibles que les autres filtres d'analyses permettent de mettre en évidence (Piroton, 2003, pp. 1-2).

Dans les pages qui suivent, nous ferons passer par cette grille à la fois des exemples que j'ai rencontrés à titre personnel et des expériences qu'ont traversées des partenaires avec qui nous avons travaillé tant du côté du secteur de l'éducation permanente que dans celui des bibliothèques. Ces éléments d'analyse nous permettront de dégager quelques pistes pour identifier ce qui a permis le passage des bibliothèques vers plus d'éducation permanente.

1. Niveau individuel ou personnel

D'un point de vue personnel, d'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours eu une attirance pour les livres et l'écriture, mais aussi pour les bibliothèques et leur travail. On a parfois tendance à l'oublier, mais l'intérêt personnel constitue, pour beaucoup, un moteur essentiel de la vie professionnelle. Et c'est également mon cas ; je n'aurais pas pu développer le même genre de partenariats avec des institutions ne m'intéressant pas autant que les bibliothèques. Prenons l'exemple des prisons, il existait déjà quelques collaborations entre les écrivains publics et certains centres pénitentiaires, et elles ont continué, mais jamais mon intérêt personnel ne m'a poussé à aller plus loin, à y multiplier les animations, ce que quelqu'un d'autre aurait peut-être fait. Cependant, comme dit plus haut, et c'est là le principal intérêt de

la « grille d'Ardoino », il ne faut pas s'en tenir à ce seul facteur. Si j'avais été un passionné de bibliothèques mais que mon association n'avait pas été preneuse de ce type de partenariats ou que le décret régissant nos obligations ne nous en avait pas donné la liberté, il est clair que j'aurais été hors de mon mandat et n'aurais pas pu aller beaucoup plus loin.

2. Niveau interpersonnel ou relationnel

Il faut aussi parler des relations qui se sont créées avec certains partenaires et qui ont eu toute leur importance, ce qui nous amène au niveau interpersonnel ou relationnel. Dans les métiers de l'humain, le relationnel est au cœur de la pratique professionnelle. C'est évident lorsque l'on travaille avec les publics, mais ce n'est pas à négliger non plus dans les partenariats. J'ai toujours mis un point d'honneur à rencontrer les partenaires, à prendre le temps de cerner leurs attentes et d'exposer les miennes. Lorsque des divergences sont apparues, nous nous sommes employés à rechercher les points communs, les points de convergences qui pouvaient débloquer les situations. Il y a, évidemment, un équilibre à trouver entre des intérêts parfois divergents, mais bien connaître son cadre, décréteil et institutionnel, pouvoir l'exposer et surtout essayer de comprendre celui de l'autre, en construisant si nécessaire un vocabulaire commun, permet d'éviter bien des malentendus. Cependant, j'ai déjà vécu des cas où un projet "tombait à l'eau" parce que "ça ne passait pas" avec un partenaire. Les relations interpersonnelles sont complexes et peuvent donc être tant un frein qu'un moteur dans une relation partenariale.

3. Niveau groupal

En se penchant sur le niveau groupal, on peut citer, parmi les éléments facilitateurs, la motivation des différentes équipes de bibliothécaires et animateur·rice·s que nous avons rencontré·e·s, mais aussi les écrivaines et écrivains publics bénévoles qui ont toujours été preneur·se·s de ce type de partenariats. Ces groupes ont créé des dynamiques qui ont permis à des projets novateurs d'avoir un effet réel sur les publics. Il est également à noter que, même s'il s'agit d'une décision très institutionnelle, la création des Conseils de développement de la lecture (à la réussite cependant variable selon les localités) a justifié la constitution de groupes forts concernés par la vie des bibliothèques. À Seraing, par exemple, j'ai assisté à des CDL qui ont favorisé de réelles

avancées dans le travail et la prise en compte des publics. Nous parlons également plus haut de l'utilité des réunions intersectorielles, elles permettent de se rencontrer, d'échanger des idées et d'aller plus loin dans la co-construction des projets. Dans cet esprit, le Réseau liégeois de la lecture publique – à savoir les bibliothèques communales, la Bibliothèque provinciale Chiroux et le Centre Multimédia Don Bosco du Réseau libre – organise même des réunions de rencontres entre les travailleurs et travailleuses des différentes implantations pour faciliter les synergies ainsi que pour construire le nouveau « Plan de développement de la lecture ». C'est à ce niveau que l'on pourrait rencontrer des problèmes liés à la dynamique de groupe rendant parfois un accompagnement extérieur nécessaire.

4. Niveau organisationnel

Au niveau organisationnel, nous allons nous préoccuper « de la structure de l'organisation en services ou départements, des processus de prise de décision, des relations de pouvoir entre acteurs, des flux, etc. » (Pirotton, 2003, p. 5) Il est clair que les bibliothèques et les associations d'éducation permanente partagent une assez large autonomie pour la mise en place de projets et un intérêt commun pour les publics éloignés de la lecture ou ayant peu d'accès à l'espace public. Cela en a fait des partenaires assez naturels, même si ce ne furent pas les seuls. L'instauration de structures telles que les Conseils de développement de la lecture, dont nous avons déjà parlé, ou le Conseil des bibliothèques publiques a aussi facilité bien des choses. Mais on peut également parler du *Plan quinquennal de développement de la lecture* (PQDL). Ce « programme d'action d'une durée minimale de cinq ans établi en vue de réaliser l'objet du décret » (*Décret 2009*, Art. 2 §11) est obligatoire pour toutes les bibliothèques subsidiées par la FWB. Le PQDL permet également aux bibliothèques de réfléchir sur le long terme aux actions qu'elles souhaitent mettre en place, pour quel·s public·s et avec quels partenaires. Cet outil a permis d'établir des programmations dans la durée, de se donner du temps pour construire les projets et affermir la relation de confiance avec les partenaires, en d'autres mots de ne pas tomber dans le productivisme et la recherche de résultats immédiats. Les bibliothèques ont bénéficié en outre d'une grande liberté pour déterminer les axes de travail sur base d'un « diagnostic du territoire », ce qui a par exemple encouragé les bibliothèques des villes, confrontées à

un haut taux de personnes non francophones, à se lancer dans un travail complémentaire à celui des opérateurs en français langue étrangère, notamment en organisant des tables de conversation. Le Service de la Lecture publique a également créé des formations pour les bibliothécaires afin d'accompagner la rédaction de ces plans ou les différentes mutations du métier, facilitant ainsi l'appropriation du nouveau décret. Toutefois, la réactivité et la motivation des bibliothécaires et des animateurs et animatrices peuvent parfois entrer en opposition avec la rigueur organisationnelle de leur pouvoir organisateur ou de leur administration. Comme, par exemple, lorsque l'on a besoin de petit matériel pour une animation ou que l'on souhaite faire appel à un·e intervenant·e en particulier et qu'il faut faire cadrer cela avec la loi sur les marchés publics, sans parler du temps que cette démarche nécessite.

5. Le niveau institutionnel

Nous avons à plusieurs reprises parlé du niveau institutionnel et de l'influence qu'a eue le nouveau décret sur le travail des bibliothèques. Les décrets ont un rôle essentiel dans nos organisations en ce qu'ils fixent les obligations et les interdictions qui permettront l'obtention des financements. Celui régissant les bibliothèques a le grand avantage d'encourager les partenariats et de ne pas établir de concurrence entre les différents opérateurs. De ce fait, les partenariats avec les bibliothèques sont désormais particulièrement recherchés par les associations d'éducation permanente, ou autres. Du côté institutionnel, on retrouve aussi les différents appels à projets, qu'ils soient de la Région wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de l'Union Européenne. Des fonds européens ont permis de débloquer des financements pour lancer des projets novateurs ayant des effets importants sur les publics, que ce soit celui des écrivains publics, de l'apprentissage du français en bibliothèque ou plus récemment N-power dont nous avons largement parlé. Cela amène évidemment un inconvénient majeur qui est celui de la course aux subsides et la rédaction des rapports institutionnels. Une grande partie de mon temps, comme celui de beaucoup de travailleur·euse·s socioculturel·le·s, a été consacré à la rédaction de demandes de subsides ou de rapports moraux, le temps passé aux tâches administratives l'étant forcément au détriment de la véritable action de terrain.

6. Niveau de l'historicité ou de l'idéologie

Ce dernier niveau est celui sur lequel nous avons le moins d'influence mais qui en a une majeure sur nous. Si le *Décret de 2009* a été adopté, c'est dû à une volonté politique de permettre à tous, non seulement d'avoir accès à la culture, mais surtout d'en être des acteur·rice·s. On peut d'ailleurs constater que, depuis quelques années, dans la plupart des décrets de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les principes de l'éducation permanente sont présents. Celui des bibliothèques publiques a, me semble-t-il, pris acte de l'évolution des métiers de la documentation dans un monde de plus en plus digitalisé. La diminution de la part de catalographie due à l'informatisation nécessitait une mutation de la profession. Opter pour le changement de la bibliothèque en troisième lieu (ou tiers-lieu)¹⁴ et du bibliothécaire en médiateur culturel a permis d'adapter les bibliothèques publiques de Wallonie-Bruxelles aux défis actuels. En tant que travailleur·euse·s, nous n'avons que peu de prise sur le processus décisionnel et législatif – qui d'ailleurs peut être amené à changer, d'une législature à l'autre. Il faut donc être extrêmement conscient du contexte dans lequel on est appelé à travailler et en accepter les limites sous peine de se heurter à la rigidité institutionnelle et de s'épuiser à essayer de transformer un cadre sur lequel on n'a aucune prise individuelle. C'est dans ce cadre-là aussi que l'action collective et les associations professionnelles peuvent avoir toute leur importance.

Souvenir 3: Les ateliers d'écriture à la Voix des Sans-Papiers de Liège et la lecture «Je rêvais de manger des croissants le dimanche»

Aux environs de l'été 2016, une animatrice d'ateliers d'écriture qui travaillait régulièrement avec Présence et Action Culturelles – l'association qui m'employait à l'époque – m'a parlé d'ateliers qu'elle animait depuis quelques temps à la Voix des Sans-Papiers de Liège. La VSP est un collectif de sans-papiers qui occupe un bâtiment à Liège et réclame la régularisation de ses membres mais aussi de tous les migrants et migrantes « illégaux » de Belgique. Le militantisme de cette animatrice l'avait amenée à animer bénévolement des ateliers d'écriture dans ce cadre-là. Un premier spectacle – *Les sans* – en avait résulté. J'ai été interpellé par ce qu'elle m'en a raconté et surtout par le fait qu'elle faisait bénévolement quelque chose qui rentrait dans les missions de PAC et pour lequel elle aurait pu bénéficier de notre soutien. Il m'a également semblé qu'il y avait moyen d'ajouter une dimension supplémentaire à ce projet.

En réfléchissant à ce qui aurait pu être intéressant de faire, sans que ce soit une redite, nous avons eu l'idée de mixer les publics. Nous avons donc organisé six après-midis d'écriture en mélangeant des occupants de la VSP et des membres du Réseau des Écrivains publics de PAC : des personnes avec et sans-papiers. Après quelques moments d'adaptation, de découverte des uns et des autres, de vraies rencontres et des échanges ont eu lieu.

Les textes écrits ont été sélectionnés et mis en scène par un artiste avec qui je travaillais régulièrement à l'époque. Il en a résulté *Je rêvais de manger des croissants le dimanche*, une lecture-spectacle par une quinzaine de comédien·ne·s amateur·rice·s qui en étaient aussi les auteur·rice·s. Ce spectacle a été joué la première fois dans le cadre de l'exposition *HomoMigratus. Comprendre les migrations humaines* au Musée de la Vie Wallonne à Liège. Il durait une demi-heure et était suivi d'une présentation de la VSP et d'une discussion avec le public. *Je rêvais...* a rencontré l'enthousiasme et a même fait changer certain·ne·s spectateur·rice·s d'opinion. Je me souviens notamment d'une spectatrice qui a pris la parole pour dire : « Je disais aux jeunes filles, avec qui je travaille, de se méfier des sans-papiers. Je ne le dirai plus jamais. »

En un peu plus de trois ans, ce spectacle a été joué plusieurs dizaines de fois, d'un bout à l'autre de la Wallonie ainsi qu'à Bruxelles, pour des écoles, des syndicats, des associations d'alphabétisation, d'éducation permanente, des bibliothèques... En accompagnement d'expositions ou de débats... Bref, il a rencontré son public, à la fois des représentant·te·s politiques, des militant·e·s et des moins militant·e·s, voire des personnes qui ne se sentaient pas concernées du tout. Et, fin 2019, il a encore été joué quelques fois.

À mes yeux, les participantes et les participants ont réalisé un réel acte de militance et de citoyenneté en se lançant dans ce projet. Les membres de la VSP ont fait énormément d'efforts pour le concrétiser, malgré des contraintes relevant parfois de leur propre survie au quotidien et même aux risques de se faire contrôler dans un train et rapatrier... Ils·Elles l'ont fait dans un but politique afin de mobiliser un maximum de gens à leur cause et à celle des migrant·e·s en général. Et cela a eu des effets concrets : des mobilisations citoyennes au Conseil communal de Liège et une prise en compte de leur situation par le monde politique en ont découlé. Malheureusement, leurs revendications ne sont pas encore, à ce jour, rencontrées.

Ce projet a été une vraie expérience d'action citoyenne et d'interpellation du pouvoir politique dans l'espace public, une réelle lutte pour l'accès à des droits égaux pour toutes et tous. Il a de surcroît prouvé qu'être citoyen·ne d'un pays, ce n'est pas

seulement avoir des papiers, mais surtout être concrètement acteur·rice de la vie en société.



Alpinisme et travail social

Dans les chapitres précédents, nous avons relaté ce qui a été mis en place pour permettre l'évolution des bibliothèques vers plus d'éducation permanente et vers une attention plus grande aux publics dits précarisés ou éloignés de la langue française. Nous avons aussi analysé les différents facteurs qui ont présidé au passage des bibliothèques vers plus de démocratie culturelle, et nous en avons probablement oublié plusieurs. Pour revenir à la grille d'Ardoino, si nous partons du niveau institutionnel avec le *Décret de 2009* mais aussi de l'instauration des *Plans quinquennaux de développement de la lecture* (PQDL), du volontarisme du Service de la Lecture publique ou des différentes formations organisées, on risque de supposer que l'impulsion décrétale est suffisante pour installer un changement durable dans les pratiques professionnelles. Or l'expérience nous montre quotidiennement qu'il ne suffit pas de prendre des décisions en haut lieu pour qu'elles soient appliquées sur le terrain. Donc, nous pouvons présupposer que si cette « révolution » a été intégrée, c'est qu'elle répondait également à des attentes du secteur et de ses acteur·rice·s.

Dans un premier temps, il ne faut pas oublier que le *Décret de 1978* contenait déjà en lui les germes d'une finalité d'éducation permanente. (Laureys, 2011, pp. 4-5) Rappelons aussi, qu'au fil du temps, de plus en plus de décrets de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont intégré les principes de l'éducation permanente dans leurs textes. Il y a dès lors une "porosité" entre les différents acteur·rice·s culturel·le·s qui a favorisé l'intégration de ces pratiques. De plus, préalablement au *Décret sur la lecture publique de 2009*, il y eut des consultations et des journées de réflexion avec les bibliothécaires. Une dynamique ascendante est donc également présente dans ce dernier texte. Nous pourrions postuler qu'il y avait chez les bibliothécaires, à ce moment-là, un élan plus profond qui les a poussé·e·s à prendre le chemin de la démocratie culturelle. Il est encore difficile de déterminer précisément ce qu'est cette impulsion, mais explorer cette voie pourrait nous permettre d'esquisser ce qui peut, dans nos différentes institutions, dans différents aspects de nos vies, nous motiver à intensifier la dimension politique de notre action. Le terme « politique » est entendu ici comme l'agir collectif citoyen

dans la cité et non comme l'exercice d'un mandat au nom d'un parti.

Lorsque l'on travaille avec des hommes et des femmes de tous horizons, on est fréquemment témoin des multiples injustices de notre société. On est, en quelque sorte, les vigies des inégalités sociales. Il est difficile d'y être insensible et de ne pas essayer, à sa mesure, de lutter contre. Même les bibliothèques de quartier reçoivent souvent des personnes précarisées qui leur demandent de rédiger des CV, des courriers personnels, de régler des problèmes de logement, de dettes, etc. Et beaucoup réagissent de leur mieux, en fonction de leurs compétences et de leurs intérêts particuliers, effectuant souvent des tâches dépassant le cadre strict de leur fonction.

Pour en revenir à mon expérience personnelle, je me suis rapidement rendu compte que j'étais particulièrement sensible aux injustices liées à la maîtrise de la langue française. Cela m'est clairement apparu suite à une petite mésaventure, comme il en arrive à beaucoup d'entre nous, qui m'a semblé fort éclairante.

Souvenir 4: L'anecdote de la facture

Il y a quelques années, j'ai reçu une lettre d'huissier me réclamant une trentaine d'euros pour un mois d'abonnement téléphonique soi-disant non payé, auxquels s'ajoutaient plusieurs centaines d'euros de frais de rappels et de procédures. La fin de la lettre me menaçait de près de mille euros de frais d'huissier, de justice, etc. Après de multiples démarches et coups de téléphone, j'ai pu prouver que j'étais dans mon bon droit et n'avais pas à payer ce mois d'abonnement. Il m'a alors été demandé d'écrire une lettre expliquant le détail de l'histoire. Ce que j'ai fait immédiatement. Peu après, je recevais un courrier du même huissier qui m'informait que tout était résolu et que je n'avais plus rien à payer. Suite à cette mésaventure, je me suis rendu compte des multiples compétences que j'avais dû mettre en œuvre pour arriver à ce résultat : la lecture et la compréhension d'un texte écrit dans un langage administratif bien spécifique, expliquer ma situation par téléphone et finalement faire valoir mes arguments dans un courrier. À chaque étape, j'ai dû faire preuve d'une "excellente maîtrise de la langue d'usage".

L'anecdote qui précède m'a fait prendre conscience du privilège que j'avais. Le problème est que ce privilège est lié à la maîtrise poussée de la langue et d'une certaine forme de "culture administrative", mais surtout qu'il conditionne de plus

en plus l'accès à différents droits fondamentaux comme celui de pouvoir se défendre face à une accusation injuste (pour plus d'informations, je renverrai à mon article de 2017, ou au reportage radio de Bruwier et Mossé, 2018). Et pourquoi ce droit n'est-il pas accessible à quelqu'un maîtrisant moins bien la langue que nous, ou n'ayant pas les ressources pour se faire aider? Nous rencontrons de plus en plus ce type de personnes à tous les niveaux de la société, y compris dans les bibliothèques...

Et là, c'est toute la dimension politique qui s'ouvre à nous. Comment pouvons-nous, collectivement, être des acteur·rice·s dans la lutte contre ces injustices? Que faire pour que les droits culturels, en ce compris la langue, soient accessibles à toutes et à tous? Durant ces dix ans, j'ai rencontré des bibliothécaires qui aident eux-mêmes des personnes pour des démarches administratives, qui leur apprennent le français, les orientent dans des recherches documentaires ou sur internet, etc. Et c'est le secteur des bibliothèques tout entier qui entre dans le monde de l'agir culturel (Arnaud, 2018). Et c'est de plus en plus de bibliothécaires qui, à leur échelle, avec leurs moyens réduits et beaucoup de bonne volonté, travaillent pour l'émancipation des personnes qui fréquentent ces espaces.

Mais il n'y a pas que dans ce secteur que cela fonctionne de la sorte. De multiples initiatives citoyennes d'accès aux droits, qu'elles soient institutionnalisées ou non, se développent un peu partout sur une multitude de sujets de société. Cela finit par former, d'une manière ou d'une autre, une espèce de réseau informel de travailleur·euse·s, de bénévoles, de militant·e·s, qui tissent des partenariats et qui luttent pour un meilleur accès aux droits culturels. Cela constitue d'ailleurs un riche vivier d'expérimentations empiriques qui ouvre des possibilités multiples de démocratie participative. L'adage de Mark Twain: « Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait » illustre assez bien ce qui se fait chaque jour par les acteurs et actrices du monde socioculturel.

La particularité du travail avec des êtres humains, contrairement à un processus industriel, est qu'il n'existe pas une seule méthode d'intervention qui serait reproductible pour arriver à un résultat sûr; c'est un trajet long, parsemé de sentiers, de détours et d'embûches pour arriver à cet objectif de plus de justice pour toutes et tous. On pourrait à ce sujet opposer deux métaphores, celle du tricot et celle de l'escalade. Lorsque je tricote une

écharpe, si je pars du haut et que je fais toujours « un point à l'envers, un point à l'endroit », après avoir reproduit un certain nombre de fois l'opération, j'obtiendrai mon écharpe. Lorsque je suis au pied d'une falaise, je peux me dire que, pour atteindre le sommet, je devrai passer par tel ou tel endroit, mais il peut arriver qu'en grim pant, je choisisse telle voie plutôt que telle autre, que j'affronte tel ou tel obstacle, et qu'au final, suite à un nombre infini de microdécisions, j'accède effectivement au-dessus, mais pas exactement à l'endroit que je m'étais fixé. Le travail socioculturel s'apparente à cela : une multitude de petites actions qui nous permettront peut-être de franchir la falaise des inégalités causées par le système. Cette falaise peut nous sembler de plus en plus haute, mais chaque action est un pas vers le sommet, vers une société où les droits de l'un-e seront égaux aux droits de l'autre, peu importe sa nationalité, son genre, sa langue, son milieu social, etc.

Nous avons pu constater au travers du récit de cette expérience particulière que c'est la combinaison de cette multitude de facteurs, tant individuels, groupaux, organisationnels qu'institutionnels qui ont permis cette mutation des bibliothèques vers plus de démocratie culturelle. Toutes ces décisions, ces envies, ces projets, ces partenariats ont été les pas, les mouvements qui ont permis aux bibliothèques d'accomplir leur ascension – pour reprendre la métaphore de l'escalade – vers ce qu'elles sont aujourd'hui et qui continueront à les amener à développer encore plus leur potentiel démocratique.

Conclusion

Souvenir 5: La classe-lecture à Droixhe

Cela se passe durant l'automne 2019 lors d'une animation, dans le cadre du projet N-Power évoqué plus haut, à la bibliothèque de Droixhe. Nous avons organisé, avec les enseignant-e-s de 5^e et 6^e primaire (enseignement fondamental) et l'Asbl Centre de Coopération Éducative (CCE), une semaine de travail intensif pendant les heures scolaires durant laquelle les élèves de l'école communale toute proche (en fait il s'agit du même bâtiment) ont pu travailler sur un projet qu'ils souhaitaient mettre en place afin d'ouvrir leur école sur le quartier. Différentes étapes de diagnostic ont été posées. Il en est ressorti que les enfants regrettaient que leur école ait une mauvaise réputation et soit mal connue dans le quartier. Ils ont eu l'idée de l'embellir par des graffitis et des fresques murales et d'organiser des activités ludiques et sportives auxquelles participeraient les élèves, leurs parents, mais aussi les habitant-e-s du quartier.

Lors du dernier jour d'animation, nous avons choisi d'organiser un partage de lectures à la bibliothèque. Ma collègue bibliothécaire avait réalisé une belle sélection d'albums jeunesse sur les thèmes de la solidarité, de la convivialité et du vivre ensemble, thèmes que nous avons abordés durant toute la semaine. La classe étant déjà répartie en trois groupes, il y avait entre sept et onze élèves par atelier. Ils travaillaient donc sur quatre ouvrages (*Petit Point* et *Le Mur* de Giancarlo Macri et Carolina Zanotti, *Ville bleue Ville jaune* d'Ivana Pipal et Ljerka Rebrovic, et *Frijo vide* de Gaëtan Dorémus). Nous avons écrit sur un tableau quelques grandes questions pour les aider à construire leur résumé : qui sont les personnages ? Où cela se passe-t-il ? Quelle est la situation de départ ? Quelle est la situation finale ? On leur demandait également de donner leur avis sur le livre ainsi que de trouver le lien avec le projet sur lequel nous travaillions.

En tant qu'animateur, je formais les groupes et leur attribuais un livre. Très vite, un petit problème est survenu. Une des participantes était dans le cadre d'un « dispositif d'accueil et de scolarisation des primo-arrivant-e-s » et parlait peu le français. Je décidai donc de la mettre avec les deux autres filles présentes, pensant qu'elle serait plus à son aise. Quelle ne fut pas ma surprise quand une des deux autres du sous-groupe s'écria « Ah non, pas elle ! ». Quelles étaient ses raisons, je n'en suis pas trop sûr, probablement était-ce dû à des tensions au sein de la classe. Mais à peine ai-je eu le temps de commencer à lui faire remarquer qu'on ne traitait pas les autres ainsi que deux garçons d'un autre sous-groupe m'interrompirent : « Mais si elle veut, elle peut venir avec nous ». Ce qu'elle a fait. Ensemble, ils ont lu *Petit point* que j'avais choisi car il contenait moins de texte.

En tournant dans les groupes, je constatai que les deux garçons prenaient le temps de lire chaque page à leur condisciple, de lui

expliquer chaque mot, mais aussi de la faire lire et, à chaque fois, de lui demander si elle avait compris. Non seulement, ils l'incluaient à leur lecture, mais ils l'adaptaient à son peu de maîtrise de la langue. Ils lui faisaient écrire, ou écrivaient pour elle, les petites phrases qu'elle devrait dire lors de la présentation. Et, justement, lors du retour en grand groupe, la jeune fille a pu prendre une part active et participer également à cette lecture commune. C'est à un véritable partage de savoir que j'ai assisté, mais, surtout, à la mise en place de ce que nous avons travaillé toute la semaine et de ce dont les livres parlaient : la solidarité.

Au début de ce livret, nous avons évoqué les notions de démocratisation de la culture et de démocratie culturelle. Nous avons ensuite exploré comment elles ont évolué pendant dix ans dans les bibliothèques. Nous avons pu constater au travers de cette évolution comment ces deux notions coexistent désormais dans de nombreuses bibliothèques. Ces différents éléments nous amènent à nous poser une série de questions un peu provocantes à ce sujet. Ne serait-il pas désormais obsolète de distinguer encore démocratisation de la culture et démocratie culturelle ? La clé d'une vraie participation à la vie citoyenne ne serait-elle pas dans l'association de ces deux notions ? Ne sommes-nous pas à un moment où les bibliothèques dépassent celles-ci pour créer quelque chose de nouveau qui reste à définir ? Nous touchons là à des questions essentielles pour toute personne ou toute institution visant à défendre l'accès aux droits culturels ou à promouvoir la participation citoyenne.

Nous avons questionné également, en filigrane, la séparation des profils au sein des bibliothèques. C'est parce que des bibliothécaires et des animateurs ou animatrices ont travaillé ensemble, se sont enrichi·e·s de leurs spécificités, que les projets évoqués ont pu voir le jour. Si la transversalité est importante dans tous les secteurs professionnels, la diversité des publics qui fréquentent les bibliothèques la rend d'autant plus nécessaire. Elle leur permet d'offrir les services les plus adéquats possibles face aux multiples réalités que ces usagers rencontrent.

Le parcours que j'ai effectué au côté des bibliothèques m'a convaincu qu'elles ont un rôle central à jouer dans une nécessaire synergie entre la démocratisation de la culture et la démocratie culturelle. Elles sont également un pivot au sein des services publics entre les opérateurs culturels et les acteur·rice·s de proximité. En tant qu'espaces publics de culture, elles peuvent à

la fois nourrir la parole citoyenne et la faire vivre. Elles peuvent donner à tous l'accès à la culture et rendre visible la culture de tous. De ce fait, elles sont un acteur indispensable d'une démocratie vivante qui, aujourd'hui plus que jamais, me semble essentielle.



Notes

1. Présence et Action Culturelles est un mouvement d'éducation permanente existant depuis la fin des années septante. La régionale liégeoise de ce mouvement a créé un réseau et des formations d'écrivain·e public·que en 1999. Plus de renseignements sur le site <https://www.pac-g.be/>
2. Le Conseil des bibliothèques publiques a pour mission de rendre, d'initiative ou à la demande du Ministre de la Culture, des avis sur l'orientation des politiques en matière de Lecture publique en Communauté française. Il conseille notamment le ministre pour les reconnaissances et les reclassements de bibliothèques dans le réseau public de Lecture de la Communauté française (http://www.lettresetlivre.cfwb.be/index.php?id=sgll_cbp)
3. <https://www.interregemr.eu/projets/n-power-fr>
4. Cf. la publication d'Annelore Eloy, (2019), parue dans la même collection que ce livret.
5. <https://www.youtube.com/watch?v=vVrCR6wF3LU> (Frank Lepage, Inculture 1)
6. <https://www.labobine.be/index.php/accueil>
7. <https://www.calliege.be/actions-et-outils/aux-livres-citoyens/aux-livres-citoyens-2014-2015-arts-pouvoirs/>
8. http://www.lalanguefrancaiseenfete.be/index.php?id=Iff_plan
9. Ces ateliers ont été expérimentés dans le cadre d'Europoems, un projet d'échanges européens « Grundtvig » auquel PAC a participé en 2011-2012 <https://europoems.wordpress.com/>
10. Local Environment Management and Analysis : <http://www.lema.ulg.ac.be/>
11. <https://www.ravi-liege.eu/>
12. <http://www.ostcollective.org/>
13. Ardoino était un pédagogue français. Un résumé et des commentaires de cette grille figurent dans l'article de Gérard Pirotton (www.users.skynet.be/gerard.pirotton).
14. "Tiers-lieu" et "troisième lieu" font référence au même concept : <https://www.actualitte.com/article/interviews/bibliotheques-le-troisieme-lieu-consiste-a-privilegier-la-relation-humaine/83397>

Bibliographie

Sur la démocratisation de la culture et la démocratie culturelle :

- Bruter, Clotilde, (31/10/2016), Démocratisation de la culture et démocratie culturelle, Définitions et historique, Association Marcel Hicter pour la démocratie Culturelle.
- Nossent, Jean-Pierre, (2008), Émergence de la notion de démocratie culturelle et gestion de la diversité culturelle et idéologique belge, in *Les Analyses de l'IHOES*.
- Nossent, Jean-Pierre, (2009), Pratique de la démocratie culturelle: une méthode de l'égalité ?, in *Les Analyses de l'IHOES*.
- Zask, Joëlle, (2016), De la démocratisation à la démocratie culturelle, in *Nectart* 2016/3, pp. 40-47.

Sur l'évolution des bibliothèques :

- Delforge, Paul, (2011), La loi de 1921 sur les bibliothèques: Jules Destrée le précurseur, Politique de lecture publique. Nouveau décret, nouvelles pratiques de lecture en Fédération Wallonie-Bruxelles, in *Numéro spécial des Cahiers de l'éducation permanente*, Bruxelles, PAC éditions.
- Deprez, Marcel, (déc. 1966), La bibliothèque, noyau du "centre culturel", La loi Destrée a 45 ans, *Cahier J.E.B.*, n° 4.
- Eloy, Annelore, (2019), *Pour une bibliothèque émancipatrice·1*, Coll. Culture en mouvement, Seraing, CDGAI.
- Füeg, Jean-François, (juin 2011), La Lecture publique en Belgique Francophone. A la croisée des Chemins, *Analyse du Cesep*.
- Laureys, Dawinka, Lecomte Yvette, (21 novembre 2011), Les bibliothèques publiques, sources et outils d'éducation permanente, une conviction fondatrice de Marcel Deprez, *Analyses de l'IHOES*, analyse 82.

Sur les injustices et les droits culturels :

- Arnaud, Lionel, *Agir par la culture*, Editions de l'Attribut, Toulouse, 2018.
- Bruwier, Nicolas, Mossé Cyril, (2018), *Charge(\$) déraisonnable(\$)*, un documentaire de création radiophonique.
- Blaise, Pierre, interview de Céline Théret, (27/03/2014), Lien associatif – politique: « Il faut du temps et de la ténacité », *Réseau Idée*, <http://www.mondequibouge.be/index.php/2014/03/lien-associatif-%E...>

- Fuchs, Baptiste, (22/10/2013), Les droits culturels, une introduction, *in Agir par la culture*.
- «Groupe de Fribourg», Meyer-Bisch, Patrice (coord. par), (2007), *La Déclaration de Fribourg sur les Droits culturels*.
- Hansotte, Majo, (2005), *Les intelligences citoyennes, comment se prend et s'invente la parole collective*, Bruxelles, De Boek.
- Klinkenberg, Jean-Marie, (2015), *La langue dans la cité, vivre et penser l'équité culturelle*, Les Impressions nouvelles.
- Paquet, Stéphan, (hiver 2017), Quand le langage administratif renforce les inégalités, *in Agir par la culture*, n°52.
- Pirotton, Gérard, (2017), *Distinguer sans séparer, relier sans confondre, Penser et agir collectivement dans une société des individus*, Coll. Méthodologie, Seraing, CDGAI.
- Pirotton, Gérard, (2003), Comprendre les réalités sociales, question de niveaux, www.users.skynet.be/gerard.pirotton
- Stangherlin, Gregor, (2018), *Produire un diagnostic partagé du territoire, à la recherche de la cohésion sociale*, Coll. Méthodologie, CDGAI

Les décrets :

- *Décret organisant le Service public de la Lecture*, D. 28-02-1978.
- *Décret relatif au développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques*, D. 30/04/2009.
- *Décret fixant les conditions d'agrément et d'octroi de subventions aux organisations de jeunesse*, D. 26/03/2009.
- *Décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente - 17 juillet 2003 - Texte coordonné*
- *Circulaire ministérielle du 7 mars 2018. Repères et commentaires autour de l'article 1er du Décret 2003.*

Sites consultés

- <https://www.calliege.be/actions-et-outils/aux-livres-citoyens/aux-livres-citoyens-2014-2015-arts-pouvoirs/>
- <https://www.cesep.be/index.php/73-publications/analyses/politiques-publiques/263-la-lecture-publique-en-belgique-francophone>
- <https://europoems.wordpress.com/>
- <https://www.interregemr.eu/projets/n-power-fr>
- <https://www.labobine.be/index.php/accueil>

- http://www.lalanguefrancaiseenfete.be/index.php?id=lff_plan
- <http://www.lema.ulg.ac.be/>
- http://www.lettresetlivre.cfwb.be/index.php?id=sgll_cbp
- <https://www.pac-g.be/>
- <https://www.n-powerinterreg.eu/>
- <http://www.ostcollective.org/>
- <https://www.ravi-liege.eu/>

En outre il est fait référence à :

- Ardoino, Jacques, (1965), *Propos actuels sur l'éducation, contribution à l'éducation des adultes*, Gauthier-Villars, Paris.
- Touraine, Alain, (1973), *La production de la société*, Paris, Seuil.

Intéressé·e par :

- d'autres publications ?
- des ateliers ?
- des formations ?
- des interventions ?
- des accompagnements ?

**Centre de Dynamique
des Groupes et d'Analyse
Institutionnelle ASBL**

→ Parc Scientifique du Sart Tilman
Rue Bois Saint-Jean, 9
B-4102 Seraing
Belgique

www.cdgai.be

+32 (0) 4 366 06 63

info@cdgai.be

Toutes nos publications sont en téléchargement gratuit sur notre site.

Pour une bibliothèque émancipatrice·2

Dix ans de cheminement : du prêt de livres à la participation citoyenne

Ce livret se veut le récit de dix années d'évolution de pratiques culturelles, dans les bibliothèques du réseau de la Ville de Liège.

Nous explorerons comment, par l'adoption d'un nouveau décret, ces bibliothèques ont été amenées à passer d'une pratique de prêt de livres à une pratique de médiation culturelle.

Nous découvrirons comment les publics, les partenaires, les activités ont évolué. Au travers de différentes illustrations – comme l'intégration d'écrivain·e·s public·que·s dans les bibliothèques, la mise en place d'ateliers d'écriture avec des non francophones ou de lectures à voix haute –, nous examinerons ce processus de passage de la démocratisation de la culture à la démocratie culturelle.

Nous aborderons aussi les perspectives qui se dessinent quant à l'accès aux droits culturels et à la participation citoyenne des personnes éloignées de la lecture grâce aux bibliothèques publiques, lieux de médiation.

ISBN 978-2-39024-133-1



9 782390 241331

Ce livret est un outil d'éducation permanente réalisé avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

